

**Édito**

# Prof, avec ou sans heures sup ?

**Didier Swysen**

ÉDITORIALISTE

En proposant d'autoriser les enseignants à prester jusqu'à 160 heures supplémentaires par an et surtout en les défiscalisant, le MR frappe plus fort que la mesure déjà adoptée par le gouvernement. L'idée que Georges-Louis Bouchez défend dans nos colonnes semble relever du pur bon sens : un enseignant sur trois quitte le métier dans les cinq ans, des enseignants dont tous s'accordent à dire qu'il faut revaloriser le métier et des milliers d'heures de cours sont perdues par manque de profs. CQFD.

Si les choses étaient aussi simples, tout ne serait que rivière de miel. Les problèmes liés au métier d'enseignant ne sont pas que pécuniaires, loin de là. Si l'aspect financier est néanmoins important et si toute idée qui peut revaloriser le salaire est intéressante, la situation est bien plus complexe. Je me souviens de discussions avec des ensei-

gnants passionnés qui passaient de longs week-ends à construire jeux et machines extraordinaires ou à imaginer d'autres astuces pour passionner leurs élèves. Avec ce regret que leurs collègues préféreraient régulièrement mettre leur énergie dans des cours privés qui leur permettaient d'arrondir leurs fins de mois souvent discrètement (entre autres avantages, comme celui de choisir leurs élèves privés, etc.). L'annonce d'heures supplémentaires autorisées ne bouleversera pas la norme par essence. Elle risque aussi un accueil froid des syndicats : admettre que les enseignants pourraient massivement effectuer de nombreuses heures supplémentaires (le peuvent-ils d'ailleurs ?) semblerait contradictoire avec la charge de travail trop lourde souvent dénoncée... Ce qui ne signifie pas que des enseignants n'en souffrent pas, avec ou sans heures sup. ●